

## Annexe 51 – Le testament du marquis de Guerrand, version publiée par Henri de Kerbeuzec (François Duine)

(volume de texte p. 650)

Sous le pseudonyme d'Henri de Kerbeuzec, François Duine publie en 1896 la traduction d'une série de *gwerzioù* recueillies à Plougasnou dans le volume *Cojou Breiz. Contes et légendes de Bretagne*. Parmi elles se trouve une version de la complainte sur la mort du marquis de Guerrand, particulièrement détaillée en ce qui concerne les legs pieux. Seuls les couplets qui ont rapport avec ce testament ont été reproduits ci-dessous, uniquement en français puisque le texte en breton n'est pas connu.

Le premier testament qu'il fit fut d'offrir son âme à Dieu, son corps à la terre bénite dans l'église ou dans le cimetière.

« Il y a dix-huit domestiques dans ma maison. Je leur donne à chacun un costume noir pour tous les jours, un habit gris pour porter le deuil du marquis.

Tous les pauvres de la trêve auront chacun un costume neuf en toile grosse, (comme c'est l'usage parmi les pauvres), afin qu'ils prient Dieu, puisque je vais devant Sa Majesté.

J'offre cent écus à notre-Dame de Kernitron pour donner des forces à mon cœur ; qu'elle présente mon âme à Dieu quand je paraîtrai devant Sa Majesté !

Cent écus à Monsieur Saint Laurent du Pouldour ; cent écus à Monsieur Sant Cadou ; cent écus à Saint Isti ; cent autres à Liguville ; cent écus à Monsieur Saint Carré, dont la Chapelle est au bord de la Lieue-de-Grève.

Je donnerai cent écus à Saint Efflam en l'honneur de la Vierge et de sa Mère. Qu'elles aient pitié de mon cœur quand il se présentera devant Sa Majesté !

Cent écus à la Chapelle de Saint-Michel-en-Grève, en l'honneur de la Vierge ; cent écus à Lannion ; et cent autres à Saint Thuon.

Je donnerai cent écus à Plouber et cent autres à Tréguier, en l'honneur de Monsieur Saint Pierre, du Paradis vrai portier.

Je donnerai cent écus au Pontou et cent autres à Saint Cadou ; je donnerai cent écus à Plouyniau, en l'honneur de Monsieur Saint Ignau. Je donnerai cent écus à Plourin et cent écus à Guerlesquen.

A Plougonven je donnerai cent écus et cent autres à Relecq. Je donnerai cent écus à Morlaix et cent écus à Saint François.

Je donnerai cent écus à Ploujean et cent autres à Garlan.

A Plouezoc'h je donnerai un testament qui sera plus beau. Je donnerai à toutes les communes environnantes, excepté à Plougasnou, dans laquelle je ne suis jamais entré.

Cent écus à Saint-Jean-du-Doigt pour aider à réparer l'église. Je donnerai cent écus à Guimaec'h et cent écus à Locquirec, et des orgues aux Plestinais pour décorer leur église, afin qu'ils se souviennent de Monsieur le marquis.

Je donnerai cent écus à Lanmeur pour la nef de l'église et son sanctuaire. Je donnerai cent écus à Plouégat.

Entre Morlaix et le Guérand, je compte cent-une marquises ; entre le Guérand et le Guerlesquen mille et une. Je donne à chacune d'elles plus de cent écus pour les contenter, et qu'il leur plaise de me pardonner. Je leur ai été occasion de faute.

Ma chère femme, si vous voulez exécuter ma volonté, un nouvel hospice sera bâti où il y aura désormais douze pauvres<sup>1</sup>, avec un bon prêtre pour les instruire, et tout ce qui leur sera nécessaire. »

<sup>1</sup> Une variante dit : vingt-huit lits. (note de l'éditeur)